

LA CITÉ MUSICALE METZ recrute un/une :

RESPONSABLE COMMUNICATION

À 1h20 de Paris, aux frontières du Luxembourg, de l'Allemagne et de la Belgique, la ville de Metz, ville d'eau et de jardins et berceau de l'écologie urbaine, se caractérise par une excellente qualité de vie. Elle a été désignée membre du Réseau des Villes créatives de l'Unesco dans le domaine de la musique en 2019 et se singularise par un fort dynamisme culturel.

Maison de toutes les musiques et de la danse à Metz, la Cité musicale-Metz regroupe le Syndicat mixte de l'Orchestre national de Metz Grand Est (72 musiciens permanents) et l'EPCC Metz en Scènes qui gère les trois salles de spectacle de la ville (Arsenal Jean-Marie Rausch, BAM et Trinitaires). Avec plus de 300 manifestations par an, la Cité musicale-Metz développe un projet ambitieux et unique au plan national, au service de la création et de l'innovation artistique, à la croisée de toutes les esthétiques musicales. Elle propose également un projet éducatif, citoyen et territorial en direction de toutes les générations et des publics les plus éloignés de l'offre culturelle.

Les deux établissements gèrent un budget global de 15M€ et s'appuient sur une organisation commune et mutualisée, composée de 143 salariés.

Description du poste

Au sein du Secrétariat général, le/la responsable de la communication a pour objectif de participer à la définition de la stratégie de communication de la Cité musicale-Metz et d'en assurer la mise en œuvre afin de promouvoir l'ensemble des activités (concerts, spectacles et événements, résidences, activités pédagogiques et citoyennes, expositions, tournées de l'Orchestre etc.). En lien avec le service relations avec le public et marketing, le/la responsable de la communication participera à la stratégie de développement, de fidélisation et de renouvellement des publics de la Cité musicale-Metz.

Sous l'autorité du/de la secrétaire général.e, et en lien étroit avec les programmeurs et les équipes de production, il/elle assure les missions suivantes :

- participer à la définition de la politique de communication externe de la Cité musicale-Metz et en assurer la mise en œuvre,
- superviser la production et valider l'ensemble des outils de communication et de promotion print et web (brochures de saison, affiches, flyers, programmes de salle, newsletters, invitations etc.),
- mettre en place le plan de diffusion des supports de communication print de la Cité musicale-Metz et assurer son suivi,
- assurer l'encadrement et l'organisation du travail du service communication, composé de 4 personnes,
- mettre en place les campagnes de publicité (affichage, print, numérique etc.),
- superviser les relations avec la presse régionale, transfrontalière et, en lien avec le/de la secrétaire général.e, participer au suivi des relations avec la presse nationale,
- mettre en place des partenariats média (radio, télé, papier),
- définir la stratégie de communication digitale de la Cité musicale-Metz (site Internet, réseaux sociaux, création de contenus etc.), en lien avec le chargé de communication numérique,

- en lien avec le service relations avec le public et marketing, participer à la stratégie d'accroissement des publics ; suivre les chiffres de fréquentation et proposer, le cas échéant, des outils et ciblages pour augmenter la fréquentation des concerts,
- gérer les marchés publics et consultations liés à la communication (graphisme, impression, diffusion, revue de presse etc.),
- gérer les relations avec les différents prestataires (graphistes, imprimeurs, diffuseurs, développeurs web etc.),
- assurer le suivi du budget communication de la Cité musicale-Metz, ainsi que le suivi comptable en lien avec la Direction Administrative et Financière.

FORMATION ET EXPERIENCE

Master en communication et/ou gestion de projets culturels. Expérience à un poste similaire dans un établissement culturel appréciée.

SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE

Forte appétence pour la musique et le spectacle vivant.

Qualités rédactionnelles.

Connaissance de la suite Adobe.

Anglais courant.

La connaissance des règles de la commande publique serait appréciée.

SAVOIR-ETRE PROFESSIONNELS

Excellentes qualités managériales et capacité à organiser le travail d'une équipe.

Capacité à définir des objectifs, à gérer les priorités et à anticiper.

Aisance relationnelle, sens du dialogue, écoute, aptitude à fédérer les équipes.

Dynamisme, esprit d'initiative et curiosité.

Rigueur et réactivité.

Type de contrat :	CDD 8 mois conclu dans le cadre d'un remplacement congé maternité , de droit privé régi par la convention collective des entreprises artistiques et culturelles.
Localisation :	Metz - Arsenal Jean-Marie Rausch - avec déplacements ponctuels sur l'ensemble des sites de la Cité musicale-Metz.
Rémunération :	selon expérience, Groupe 4 de la grille de salaires de la convention collective des entreprises artistiques et culturelles + prime annuelle. Avantages : titres-restaurant, œuvres sociales comité social et économique.
Durée du travail :	Forfait annualisé 218 jours - contraintes horaires spécifiques liées à l'activité spectacle (soirées, week-end...).
Candidature :	date limite le 13 novembre 2025 - CV et lettre de motivation à transmettre à l'attention de Céline Jacquot, Responsable des ressources humaines - recrutement@citemusicale-metz.fr - <u>EPCC METZ EN SCENES - 3 Avenue Ney - 57000 METZ</u>
Prise de fonction :	décembre 2025.